Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 029-212901953-20260702-D_751_010726-DE

Commune de Plouguerneau
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 1er juillet 2026
--oOo--

Nombre de conseillers :

En exercice	29
Présents	26
Votants	29

Le Conseil Municipal de PLOUGUERNEAU s'est réuni le 1er juillet 2026 à 19h00 à l'Espace Culturel ARMORICA en séance publique sous la présidence de Monsieur Renaud LE FLOCH, Maire.

SECRETAIRE DE SEANCE : JULIE LEON élue à l'unanimité.

ETAIENT PRESENTS : Renaud LE FLOCH - Stéphane PHILIPPOT - Julie LEON - Gildas ABGUILLERM - Jean-Luc CABON - Marie-Christine LOZACH - Jean-François TREGUER - Lédie LE HIR - Alain VIDAL - François LE BRUN - Francis KERVELLA - Yvon BESCOND - René CHAPEL - Christophe GUEGANTON - Florent TERRAUX - Isabelle LE MOAL - Stéphanie LE PRIOL - Virginie PETTON LESVEN - Camille GAUDRY - Adeline TADIER - Sophie MARCHAND LECLERE - Océane LE MEUR - Guénolé VIGOUROUX - Isabelle DEWU - Nolwen L'HOSTIS - Thibault CASSIN

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :
Aurélie TOUL procuration à Lédie LE HIR
Karine RIOU procuration à Camille GAUDRY
Yannig ROBIN procuration à Nolwen L'HOSTIS

Nomenclature ACTES 7.5.1	**DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE L'APPEL A CANDIDATURES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL SUR L'ACCESSIBILITE DES PLAGES – ACQUISITION D'EQUIPEMENTS EN FAVEUR DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE (PMR)**

Dans le cadre de l'appel à candidatures sur l'accessibilité des plages du Conseil départemental, la commune sollicite une subvention pour financer l'installation d'une station permettant l'accès en libre-service à un dispositif de mise à l'eau de type hippocampe. Cette station permettra de rendre une plage du littoral communal accessible aux PMR.

Dans le détail, la commune veut acquérir :
- une station avec cadenas électronique de fermeture commandé à distance (pas besoin d'alimentation électrique) ;
- un fauteuil adapté pour rouler sur la plage ;
- du matériel pour ce fauteuil.

Le plan de financement est le suivant :

DEPENSES (en euros HT)	**RECETTES (en euros HT)**
Acquisition de la station, du fauteuil adapté et du matériel pour fauteuil……..7950,00	Département……..6 360,00 Commune……1 590,00
Total……7 950,00	Total……7 950,00

Il est proposé au Conseil municipal, après en avoir délibéré :

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 029-212901953-20260702-D_751_010726-DE

- d’accepter le plan de financement relatif à cette opération ;
- d’autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil départemental la subvention de 15 450 euros HT.

Avis du Conseil Municipal : favorable à l'unanimité (29 voix).

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme en Mairie le 2 juillet 2026

Le Maire,
Renaud LE FLOCH

La secrétaire de séance,
Julie LEON